

BUREAU DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

Le nouveau Bureau des affaires des Nations Unies est chargé principalement de la politique du Canada à l'égard des activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Un des principes fondamentaux de la politique canadienne est de contribuer à renforcer le système des Nations Unies en tant qu'instrument officiel de coopération internationale et notamment d'accroître la capacité des Nations Unies vis-à-vis des responsabilités qui lui incombent en vertu de sa Charte. Le Bureau poursuit ces objectifs en étroite collaboration avec les autres Bureaux et les autres ministères et organismes de l'État.

Les responsabilités de la Direction des Nations Unies (affaires économiques et sociales) s'étendent à la coordination de la politique et de l'activité du Canada à l'endroit du Conseil économique et social et de ses organismes affiliés, des organismes spéciaux de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Elle s'occupe également des questions relatives aux droits de l'homme et des problèmes relatifs aux Nations Unies relativement au développement social et économique.

La Direction des Nations Unies (affaires politiques et institutionnelles) a pour tâche d'analyser les répercussions politiques des événements internationaux et de participer au développement institutionnel du système des Nations Unies et à la procédure.

LES INSTRUMENTS DE LA PARTICIPATION OFFICIELLE DU CANADA À LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MISSION PERMANENTE DU CANADA AUX NATIONS UNIES

NEW YORK

Presque tous les membres des Nations Unies, y compris le Canada, ont éprouvé le besoin de maintenir une représentation permanente au siège des Nations Unies.

Certains États non-membres des Nations Unies, dont la Suisse, Monaco, la République fédérale d'Allemagne, la République de Corée et la République du Vietnam, ont établi des missions permanentes d'observateurs à New York.

La première mission permanente du Canada à New York a été établie en janvier 1948 avec la nomination de général MacNaughton à titre de premier représentant permanent du Canada aux Nations Unies. Les personnes dont les noms suivent furent successivement représentations permanentes après la fin du mandat de général MacNaughton, en décembre 1949: